
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Sarre tenue le 20 janvier 2026, 18 h 30, à la salle du conseil.

SONT PRÉSENTS :

Maire	Yves Dubé
Conseillers	Valérie Haché
	Robert Beauchemin
	Karine Goulet
	Pierre Bourget
	Marie-Philippe Vachon
	Florentin Lesage

ABSENCE (S) :

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Guillaume Parent, directeur général, Madame Karolane P.Paquin, greffière, Madame Valérie Schoneich, trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution no 2026-023

Le maire, Yves Dubé constatant le quorum, ouvre la séance à 18 h 30.

Il est proposé par Madame Karine Goulet, appuyé par Monsieur Florentin Lesage et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3. CORRESPONDANCE

4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

4.1 Adoption du Budget 2026
Résolution no 2026-024

ATTENDU QUE la trésorière a déposé le budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2026 lors de la séance tenue à cette fin, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU la présentation faite par le maire, Monsieur Yves Dubé, du budget d'opération de la Ville de La Sarre pour son exercice financier 2026;

ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur les cités et villes, une séance extraordinaire a été tenue le 20 janvier 2026 afin de procéder à l'adoption du budget;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont examiné ledit budget et en recommandent l'adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Valérie Haché, appuyé par Madame Marie-Philippe Vachon;

QUE le budget d'opération de la Ville de La Sarre pour l'exercice financier 2026, totalisant 17 083,571 \$, soit adopté tel que présenté.

Revenus	Montant
Taxes	11 842 227 \$
Paiements tenant lieu de taxes	963 526 \$
Transferts	1 872 674 \$
Services rendus	1 691 754 \$
Imposition de droits	261 450 \$
Amendes & pénalités	147 600 \$
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	215 000 \$
Autres revenus	89 340 \$
TOTAL DES REVENUS	17 083 571 \$

Dépenses	Montant
Administration générale	2 840 250 \$
Sécurité publique	2 825 107 \$
Transport	3 665 715 \$
Hygiène du milieu	2 600 180 \$
Santé et bien-être	384 596 \$
Aménagement, urbanisme et développement	482 382 \$
Loisirs et culture	3 600 230 \$
Frais de financement	432 600 \$
Amortissement	2 405 000 \$
TOTAL DES CHARGES	19 236 060 \$

Conciliation à des fins fiscales	Budget
Immobilisations	
Amortissement	2 405 000 \$
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(722 100 \$)
Affectations	
Activités d'investissement	(42 000 \$)
Excédent accumulé	488 533 \$
Réserves financières et fonds réservés	23 056 \$
	2 152 489 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES – Équilibre budgétaire	

5. TRÉSORERIE
6. RESSOURCES HUMAINES
7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
8. SERVICES TECHNIQUES
9. VIE ACTIVE ET ANIMATION DU MILIEU
10. PRÉVENTION DES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE
11. AFFAIRES NOUVELLES
12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no 2026-025

La prochaine séance est prévue le 10 février 2026 à 19 h et sera à nouveau diffusée en direct sur notre page Facebook.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Karine Goulet, appuyé par Madame Valérie Haché;

Que l'assemblée soit levée à 18 h 58.

Yves Dubé
Maire

Karolane P. Paquin
Greffière